RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2M INVESTIMMO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 100 €
SIEGE SOCIAL : 59 RUE DE PONTHIEU
BUREAU 326
75008 PARIS

948.564.752 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 19 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, et le dix neuf mars, à 20 heures, la société 2M GROUPE, représentée par Madame Manon ALEXANDRE et Monsieur Mickaël ALEXANDRE, propriétaire de la totalité des 100 parts composant le capital de la société, a pris les décisions suivantes, à savoir :

- Constatation de la réalisation définitive de l'apport des parts sociales et de la mise à jour des statuts,
- pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir constaté la réalisation définitive des apports suivants :

- apport de 50 parts sociales de la SCI 2M INVESTIMMO numérotées de 1 à 50 par Madame Manon ALEXANDRE au profit de la société 2M GROUPE signé le 19 mars 2026,
- apport de 50 parts sociales numérotées de 51 à 100 par Monsieur Mickaël ALEXANDRE au profit de la société 2M GROUPE signé le 19 mars 2026,

constate la réalisation définitive de la mise à jour corrélative des articles 6 et 7 des statuts comme suit :

ARTICLE 6 - APPORTS - FORMATION DU CAPITAL

Il a été procédé, à la constitution de la société, à des apports en numéraire pour un montant total de CENT EUROS (100,00 €).

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à CENT EUROS (100,00 €).

Il est divisé en CENT (100) parts sociales d'UN EURO (1,00 €) chacune, entièrement libérées, lesquelles sont attribuées en totalité à l'associée unique, la société 2M GROUPE.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associée unique a rédigé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société 2M GROUPE

Madame Manon ALEXANDRE

[redacted]

Monsieur Mickaël ALEXANDRE

[redacted]